

larmes continuelles; mais on s'est plu à mettre le comble à notre douleur; car, le 16. de ce mois, il est sorti de l'Imprimerie Ducale une Pragmatique-Sanction sur-tout injurieuse & calomnieuse, mais de plus pernicieuse & tendante à un Schisme, qui détacheroit les Oüailles de leur Pasteur &c. »

« Après avoir vû d'un oeil trop tranquille ces coups terribles portés à l'autorité du St. Siège & de l'Eglise, sans espérance de les détourner autrement, j'ai crû qu'il étoit enfin tems de venger les Libertés Ecclésiastiques si cruellement attaquées, afin de ne point passer pour avoir trahi mon devoir. Ainsi, de mon propre mouvement & de ma science certaine, & d'après l'avis même de quelques-uns de nos vénérables Freres les Cardinaux de la Ste. Eglise Romaine, Nous déclarons nuls, de nulle valeur, téméraires, abusifs &c. les susdits Actes, Décrets, Edits, comme étant rendus par des personnes qui n'ont aucune autorité pour les porter, ainsi que tous ceux qui pourroient s'ensuivre (ce que je prie le Seigneur de détourner) & défendons à nos vénérables Freres les Evêques de ces Duchés & autres de s'y conformer &c. De plus, comme il est d'une notoriété de droit que tous ceux qui se sont prêtés à la formation, publication, ou à l'exécution des susdites Ordonnances, ont encouru toutes les Censures Ecclésiastiques, & qu'ils sont déchus de toutes nos graces avec tous ceux qui les remplaceroient, Nous déclarons qu'ils ne peuvent être relevés de ces Censures & en recevoir l'absolution en aucun tems que de Nous ou du Pontife existant (excepté le cas du danger de mort) sauf encore à eux, après le danger passé, à desavouer tout ce qu'ils auront fait d'at-

tentatoire